

CONSEIL COMMUNAL DU 29 MAI 2008

Point n°1 : Autorisation de balisage d'un itinéraire cycliste de l'asbl Rando-Vélo

Le Conseil a autorisé l'asbl Rando-Vélo à baliser ses itinéraires touristiques cyclables sur les voiries communales au moyen de barrettes bleues/jaunes formant un rectangle d'environ 6,5cm x 10cm, notamment l'itinéraire cyclable RV2 "La Namuroise", traversant l'entité.

Point n°2 : Adoption d'un règlement complémentaire réservant à un taxi un emplacement de parking de la rue de la Gare

Le Conseil a décidé de réserver à un taxi le 2^{ème} emplacement de stationnement du parking situé du côté gauche de la rue de la Gare à Eghezée en venant de la Chaussée de Louvain.

Point n°3 : NM44 – Convention-type de location des hangars non aménagés, route de Ramillies 12 à Eghezée

Décision et fixation des conditions

Le Conseil a approuvé la convention type de location des hangars non aménagés situés route de Ramillies, 12 à Eghezée aux conditions proposées par le Collège communal.

Point n°4 : Convention de mise à disposition du CPAS de la maison d'Upigny - Approbation

Le Conseil a approuvé la convention de mise à disposition au CPAS d'Eghezée du rez-de-chaussée de la maison sise place d'Upigny, 28 à Upigny à titre de logement de transit.

Point n°5 : Convention de mise à disposition du CPAS de l'appartement du Centre sportif – Approbation

Le Conseil a approuvé la convention de mise à disposition du CPAS de l'appartement communal situé rue de la Gare, 5, à 5310 Éghezée (au dessus du centre sportif) à titre de logement de transit.

Point n°6 : Règlement relatif au contrôle des absences consécutives à la maladie ou un accident de la vie privée

Le Conseil a arrêté le règlement relatif au contrôle des absences consécutives à la maladie ou un accident de la vie privée du personnel communal.

Point n°7 : Adhésion du CPAS dans la création d'un centre de référence en médiation de dettes par la province de Namur - Modification des statuts

Le Conseil a approuvé les modifications apportées aux statuts de l'association de droit public, dénommée centre de référence en médiation de dettes pour la province de Namur.

Point n°8 : Académie de Musique d'Eghezée - Création d'une implantation de l'Académie d'Eghezée sur la commune de La Bruyère - Dérogation et convention

Le Conseil a décidé :

- de solliciter une dérogation du Gouvernement de la Communauté française afin de créer une implantation de l'Académie d'Eghezée dans la commune de La Bruyère, à partir du 1^{er} septembre 2008,

- d'approuver la convention passée entre la Commune de La Bruyère et le pouvoir organisateur d'Eghezée dans le but de créer cette implantation de l'Académie d'Eghezée à 5080 Rhisnes, rue des Dames Blanches, 5, pour l'organisation d'un cours de percussion, à partir du 1^{er} septembre 2008

Point n°9 : Stages communaux été 2008 – Programmation et organisation

Le conseil a arrêté la programmation et l'organisation des stages communaux 2008 comme suit :

- Plaines de vacances à Eghezée

activités plastiques, sportives et ludiques, excursions, découverte du milieu, journées pédagogiques, ...

- période : 9 semaines (du 01/07/08 au 29/08/08 – sauf week-ends, 21/07/08 et 15/08/08)
- durée : activités plaines de 8h30 à 16h30 / garderies gratuites de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h
- lieu : Institut Henri Maus – Site Yannick Leroy – chaussée de Louvain 92 – 5310 Eghezée
Occupation de : salle de gym, préau fermé, classes, aires de sports extérieures
- inscriptions : maximum 4 semaines / enfant (âgé entre 4 et 13 ans)

- Stage benjamin pompier-secouriste

formation pompier assurée par 1 membre du Service Incendie d'Eghezée – cours de secourisme assurée par 1 formateur de la Croix Rouge – brevet de benjamin secouriste délivré à chaque participant par la Croix Rouge à l'issue du stage

- période : du 07 au 11/07/08
- durée et lieu : de 9h à 16h à l'Arsenal des Pompiers d'Eghezée – chaussée de Namur 28, Eghezée
- inscriptions : maximum 24 enfants âgés de 11 à 12 ans / semaine

- Stage différencié

activités avec la personne handicapée (approche du cheval et du poney – piscine – musique – peinture – ...)

- période : 2 semaines : du 07 au 11/07/08 et du 25 au 29/08/08
- durée : de 8h30 à 16h30 / garderies gratuites à Terre Franche et au Nid des Longchamps de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h
- lieu : 1^{ère} semaine : Terre Franche – chaussée de Namur 53 à Eghezée
2^e semaine : Le Nid des Longchamps (stage mixte : 8 enfants en situation de handicap + 8 enfants « ordinaires ») – place de Longchamps à Longchamps
- inscriptions : 1^{ère} semaine : maximum 8 participants
2^e semaine : maximum 8 enfants en situation de handicap + 8 enfants « ordinaires »

- Stage sports

initiation à divers sports (escalade – VTT – natation – sport en salle – aventure - ...)

- période : 5 semaines : du 28/07 au 29/08/08
- durée : de 8h30 à 16h30 / garderies gratuites à l'Institut Henri Maus de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h
- lieu : Centre sportif d'Eghezée – rue de la Gare 5 à Eghezée
- inscriptions : Enfants âgés de 3 à 13 ans (inscriptions variant suivant le nombre de moniteurs et l'âge des enfants)

- Stage Sports / Néerlandais

initiation à divers sports en immersion néerlandais

- période : 3 semaines :- du 07 au 11/07 : Multisports
- du 14 au 18/07 : Modern Jazz
- du 22 au 25/07/08 : Football
- durée : activités de 8h30 à 16h30 / garderies gratuites de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h
- lieu : Centre sportif d'Eghezée et terrain de football d'Eghezée
- inscriptions : Enfants âgés de 7 à 14 ans (inscriptions variant suivant le nombre de moniteurs et l'âge des enfants)

- Cours de rattrapage : niveau primaire : sur toutes les matières / niveau secondaire : néerlandais ou anglais

- période : du 18 au 22/08/08
- durée et lieu : à l'Institut Henri Maus – chaussée de Louvain 92 – 5310 Eghezée
de 9h à 12h : niveau primaire et niveau secondaire néerlandais
de 13h à 16h : niveau secondaire anglais
- inscriptions : maximum 6 enfants par catégorie / semaine

Point n°10 : Stages communaux été 2008 – Fixation des droits d'inscription

Les droits d'inscriptions aux stages communaux été 2008 sont fixés comme suit :

Stages	Droits d'inscription par semaine	
	(1) par enfant	(2) par enfant inscrit par le service social du CPAS
Plaines de vacances à Eghezée	35,00 € 28,00 € (sem. du 01/07, du 21/07, du 15/08)	17,50 € 14,00 € (sem. du 01/07, du 21/07, du 15/08)
Stage benjamin pompier-secouriste	35,00 €	17,50 €
Stage Sports/ndls	80,00 € 64,00 € (sem. du 21/07)	40,00 € 32,00 € (sem. du 21/07)
Stage Sports	60,00 € 48,00 € (sem. du 15/08)	30,00 € 24,00 € (sem. du 15/08)
Stage différencié	60 €	30 €
Cours de rattrapage	35,00 €	17,50 €

Point n°11 : Stages communaux été 2008 – Fixation des traitements du personnel d'encadrement

Les traitements du personnel d'encadrement des stages communaux été 2008 sont fixés comme suit :
Personnel d'encadrement et stages spécifiques : superviseur qualifié (enseignant ou directeur de centre de vacances ou diplômé d'école de monitorat reconnue par la Communauté française) et animateur spécifique (rattrapage, sport, stage linguistique) possédant véhicule et permis de conduire, engagé sous contrat d'occupation d'étudiant ou sous contrat de travail d'employé à durée déterminée avec une rémunération horaire brute de 12,50 €

Personnel d'animation et de garderie :

moniteur, stagiaire ou diplômé d'école de monitorat agréée par la Communauté française, engagé sous contrat d'occupation d'étudiant ou sous contrat de travail d'employé à durée déterminée avec une rémunération horaire brute de 7,00 €

Stage benjamin pompier

1 membre du personnel du Service Incendie d'Eghezée rémunéré par la Commune au même taux que des heures d'exercices à raison de 6 heures par jour pour le stage pompier, pour autant que ces prestations ne coïncident pas avec des heures de service rémunérées.

Point n°12 : Asbl « Centre sportif d'Eghezée » - Comptes 2007 – Budget 2008 – Approbation

Les comptes de l'exercice 2007 et le budget de l'exercice 2008 de l'asbl « Centre sportif d'Eghezée » sont approuvés tel qu'ils sont arrêtés par son assemblée générale et se présentent comme suit :

Compte 2007 :	
* Produits :	61.530,70 €
* Charges :	65.002,21 €
Perte :	3.471,51 €
▪ Créances commerciales (clients) :	3.099,10 €
▪ Autres créances :	6.420,00 €
▪ Compte courant :	816,34 €
▪ Compte épargne :	26.747,15 €
▪ Caisse :	480,36 €
▪ Compte régularisation :	7.681,00 €

- Dettes commerciales (fournisseurs) : 6.332,99 €
- Bénéfice reporté : 23.548,96 €
-

Budget 2008 :

Recettes : 66.645,00 €

Dépenses : 73.000,00 €

Mali de l'exercice : 6.355,00 €

Solde au 01.01.2008 (caisse – compte épargne et compte courant) : 28.043,85 €

Point n°13 : R.J. Aischoise asbl – Travaux de remise à niveau du gazon des quatre terrains – Demande de subside

Le Conseil a décidé d'allouer un subside d'un montant de 4000€ à la Royale Jeunesse Aischoise asbl pour couvrir, en partie, les frais des travaux de remise à niveau du gazon des quatre terrains.

Point n°14 : J.S. Eghezée asbl – Réensemencement des terrains – Demande de subside

Le Conseil a décidé d'allouer un subside d'un montant de 900€ à la Jeunesse Sportive Eghezée asbl pour couvrir, en partie, les frais de réensemencement de ses terrains.

Point n°15 : J. Taviétoise asbl – Réensemencement des terrains – Demande de subside

Le Conseil a décidé d'allouer un subside d'un montant de 900€ à la Jeunesse Taviétoise asbl pour couvrir, en partie, les frais de réensemencement de ses terrains.

Point n°16 : IDEG – Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et l'affectation du résultat - Communication de l'ajustement du nombre et de la répartition des parts sociales,
- de donner décharge pour l'exercice de leur mandat en 2007 :
 - aux administrateurs,
 - aux commissaires aux comptes,
 - au contrôleur aux comptes,
- et d'approuver les nominations statutaires.

Point n°17 : IDEG – Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé d'approuver le dossier de l'Evolution du secteur de la distribution - Projet "NETWAL ».

Point n°18 : INATEL – Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et l'affectation du résultat,
- de donner décharge pour l'exercice de leur mandat en 2007 :
 - aux administrateurs,
 - aux commissaires aux comptes,
 - au contrôleur aux comptes.

Point n°19 : INATEL – Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé d'approuver les modifications des statuts.

Point n°20 : INATEL – Répartition du produit de la cession de l'activité de câblodistribution – Décision d'affectation de la quotité disponible revenant à la commune d'Eghezée

Le conseil a confié la gestion des sommes cautionnées à l'intercommunale IDEFIN selon les modalités contractuelles reprises dans la convention qu'il a approuvée et a sollicité de l'intercommunale INATEL la distribution, outre le dividende, de l'entièreté de la quotité disponible dévolue à la commune d'Eghezée dans le cadre de la réalisation du produit de la cession de l'activité de câblodistribution.

Point n°21 : IDEFIN – Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et l'affectation du résultat,
- et de donner décharge pour l'exercice de leur mandat en 2007 :
 - aux administrateurs,
 - aux commissaires aux comptes,
 - au contrôleur aux comptes.

Point n°22 : IDEFIN – Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé d'approuver les modifications des statuts.

Point n°23 : IDEFIN – Adhésion de la commune à la centrale de marchés constituée par IDEFIN pour la fourniture d'électricité et de gaz

Le conseil a confirmé l'adhésion de la commune d'Eghezée à la centrale de marchés constituée par Idefin, afin de regrouper les achats d'électricité et de gaz des communes participantes.

Point n°24 : INASEP – Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008

Le Conseil a retiré ce point de l'ordre du jour.

Point n°25 : IMAJE – Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver les bilan et comptes pour l'exercice comptable 2007,
- de donner décharge aux administrateurs,
- et d'approuver l'affiliation de la commune de Vresse-sur-Semois.

Point n°26 : Comptes annuels 2007 – Arrêt

Le Conseil a arrêté le compte budgétaire communal de l'exercice 2007, le compte de résultats au 31.12.2007, le bilan au 31.12.2007 et l'annexe tels qu'ils sont établis et a décidé de soumettre les comptes annuels de l'exercice 2007 à l'approbation du collège provincial de Namur après publication.

Point n°27 : Budget 2008 – Modification budgétaire ordinaire n°1 – Arrêt

Le budget ordinaire 2008 de la commune est arrêté comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	11.966.325,52	11.136.175,63	830.149,89
Augmentation	616.183,35	140.290,20	475.893,15
Diminution	14.218,00	6.873,36	-7.344,64
Résultat	12.568.290,87	11.269.592,47	1.298.698,40

Point n°28 : Budget 2008 – Modification budgétaire extraordinaire n°2 – Arrêt

Le budget extraordinaire 2008 de la commune est arrêté comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	5.066.400,00	5.066.400,00	
Augmentation	176.185,45	393.716,36	-217.530,91
Diminution	36.275,00	253.805,91	217.530,91
Résultat	5.206.310,45	5.206.310,45	

Point n°29 : Politique générale en matière de logement

Approbation du texte de la politique générale en matière de logement pour la période 2008-2012

Le conseil a approuvé le texte de la politique générale en matière de logement – « Ancrage communal » pour la commune d'Eghezée, fixant les objectifs et les principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent, pour les années 2008-2012 dont les objectifs sont les suivants :

- priorité aux logements moyens et sociaux ;
- aménagement de logements d'insertion et de transit
- création de logements pour personnes âgées et à mobilité réduite
- promotion auprès des propriétaires des possibilités de location offertes par l'Agence Immobilière Sociale
- élaboration d'une politique de logement par la mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté (ZACC)
- amélioration du service communal du logement, notamment pour assurer une information coordonnée des citoyens sur les aides et les droits en matière de logement
- tenue d'un inventaire permanent des terrains à bâtir
- application du règlement en matière d'inoccupation
- lutte contre les taudis
- promotion des aides communales en matière d'économies d'énergie

Point n°30 : Fourniture, livraison et placement de matériel nécessaire à l'équipement de deux plaines de jeux à Leuze et à Longchamps

Le Conseil a approuvé le projet d'acquisition de matériel nécessaire à l'équipement de deux plaines de jeux à Leuze et à Longchamps, il a approuvé le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°31 : Acquisition de matériel nécessaire aux aménagements de sécurité des plaines de Leuze et de Longchamps

Approbation du projet, du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil a approuvé le projet d'acquisition de matériel nécessaire à l'aménagement de sécurité de deux plaines de jeux à Leuze et à Longchamps, il a approuvé le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°32 : Acquisition de matériel de désinfection pour les ambulances et les locaux du Service Incendie

Approbation du projet, du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil a approuvé le projet et le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°33 : Acquisition de columbariums destinés aux différents cimetières de l'entité

Approbation du projet, du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil a approuvé le projet et le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°34 : Acquisition de podiums destinés au Centre culturel d'Eghezée
Approbation du projet, du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil a approuvé le projet et le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°35 : Fourniture et installation d'un logiciel de gestion des taxes et redevances et de logiciels pour la gestion du Service Population – Etat civil

Le Conseil a approuvé le projet et le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°36 : Acquisition d'un conteneur pour le camion du Service Voirie
Approbation du projet, du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil a approuvé le projet et le cahier des charges et a fixé comme mode de passation du marché la procédure négociée sans publicité.

Point n°37 : Travaux de création d'une piste cyclable en site propre rue Sainte-Anne à Longchamps
Acquisitions d'une emprise - Décision et fixation des conditions d'achat

Le Conseil a décidé l'acquisition pour cause d'utilité publique, d'une parcelle de 72 centiares dans une parcelle sise à Longchamps, au lieu-dit « Au dessus du Moulin », en vue de permettre les travaux de création d'une piste cyclable en site propre, rue Sainte-Anne à Longchamps.

Point n°38 : Travaux de contrebutage de la rue Saint-Donat à Warêt-la-Chaussée - Résolution de la convention d'accord locatif

Le Conseil a pris acte de la résolution de la convention d'accord locatif conclue entre la commune d'Eghezée et le particulier intéressé, dans le cadre de l'occupation temporaire d'une bande de terrain de 7 ares 33 centiares, nécessaire au placement d'une canalisation, sur le bien sis à Warêt-la-Chaussée, au lieu dit « Pachies des Grands Raisons », cadastrée section B n°111.

Point n°39 : Travaux de contrebutage de la rue Saint-Donat à Warêt-la-Chaussée
Acquisition d'une emprise en sous-sol - Modification du projet d'acte

Le Conseil a décidé de modifier le projet d'acte authentique arrêté par le conseil communal du 30 août 2007, et d'augmenter le montant initial de l'indemnisation du propriétaire, du montant de l'indemnité pour l'occupation temporaire et les dégâts de structure occasionnés lors des travaux aux conditions énoncées dans le projet d'acte authentique annexé à sa décision.

Point n°39 bis : BEP – Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 décembre 2007,
- d'approuver les modifications statutaires,
- d'approuver le rapport d'activités 2007, le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2007,
- de donner décharge aux administrateurs et au commissaire réviseur,
- d'approuver la désignation d'un administrateur représentant la Province.

Point n°39 ter : BEP – Environnement – Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2008 – Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver les procès-verbaux des l'assemblées générales des 18 décembre 2007 et 3 mars 2008,
- d'approuver les modifications statutaires,
- d'approuver le rapport d'activités 2007, le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2007,
- de donner décharge aux administrateurs et au commissaire réviseur,
- d'approuver la désignation d'un administrateur représentant la Province.

Point n°39quater : BEP – Expansion économique – Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2008 - Décision

Le Conseil a décidé :

- d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 décembre 2007,
- d'approuver les modifications statutaires,
- d'approuver le rapport d'activités 2007, le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2007,
- de donner décharge aux administrateurs et au commissaire réviseur.

Point n°40 : Présentation du nouveau site Internet « eghezee.be » - Communication

Point n°41 : Présentation des résultats de l'enquête « Eghezée et Vous »